



NATIONS UNIES  
CONSEIL  
ECONOMIQUE  
ET SOCIAL



PROVISOIRE

E/CN.14/SR.113 (VI)

4 mars 1964

Original : FRANCAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE  
Sixième session  
Addis-Abéba, 19 février - 3 mars 1964

COMPTE RENDU ANALYTIQUE PROVISOIRE DE LA CENT-TREIZIEME SEANCE

tenue à la Maison de l'Afrique, à Addis-Abéba  
le lundi 2 mars 1964, à 9 h. 15

Président: M. MASSAQUOI (Libéria)

Secrétaire: M. SYLLA

SOMMAIRE:

- Projets de résolutions renvoyés à la Commission par les Comités I et II (E/CN.14/L.185, E/CN.14/L.210, E/CN.14/L.211)
- Rapport du Comité I (E/CN.14/C.1/3)
- Rapport du Comité II (E/CN.14/C.2/3)
- Rapport annuel au Conseil économique et social (E/CN.14/L.177 et Add.1, 2 et 3) (point 12 de l'ordre du jour) (suite)
- Projets de résolutions (E/CN.14/L.205, E/CN.14/L.206/Rev.1, E/CN.14/L.207/Rev.1)
- Clôture de la session

Les participants qui désirent apporter des rectifications au présent compte rendu provisoire sont priés de les transcrire sur un exemplaire du compte rendu qu'ils devront faire parvenir le plus tôt possible à la Section de traduction, bureau 60. Au besoin, les rectifications pourront être envoyées par la poste après la session (Section de traduction, Commission économique pour l'Afrique, P.O. Box 3001, Addis-Abéba, Ethiopie); dans ce cas, elles devront parvenir le 30 avril 1964 au plus tard.

PROJETS DE RESOLUTION RENVOYES A LA COMMISSION PAR LES COMITES I ET II  
(E/CN.14/L.185, E/CN.14/L.210, E/CN.14/L.211)

Politique sociale et développement social (E/CN.14/L.185)

M. MAKAME (Zanzibar) présente le projet, qui tend à relever le niveau de vie des populations africaines par un développement économique et social intégré et équilibré.

M. OKELO-ODONGO (Kenya) appuie cette proposition.

Le projet de résolution (E/CN.14/L.185) est adopté.

Formation professionnelle (E/CN.14/L.210)

M. Djim SYLLA (Mali) indique que le projet de résolution a pour objet de situer la formation de la main-d'oeuvre et des cadres dans le processus du développement économique.

M. SIDIKOU (Niger) appuie le projet sans réserves et demande que le Niger soit ajouté à la liste des auteurs.

M. SOW (Guinée) signale qu'il existe à Conakry depuis 1963, un Institut polytechnique, ouvert à tous les Africains, qui a inscrit à son programme l'électronique, l'agriculture, les travaux publics et le bâtiment, la mécanique, la chimie et la géologie.

Le projet de résolution (E/CN.14/L.210) est adopté.

Place de l'agriculture dans l'harmonisation et la coordination des plans nationaux de développement en Afrique (E/CN.14/L.211)

M. ASEM (Ghana) insiste, en présentant le projet de résolution, sur la nécessité d'harmoniser les plans de développement à l'échelle continentale et de donner à l'agriculture la place qui lui revient dans ces plans.

Le projet de résolution (E/CN.14/L.211) est adopté.

Rapport du Comité I (E/CN.14/C.1/3)

M. SIDIKOU (Niger) présentant le rapport du Comité I et les projets de résolutions qu'il contient, se félicite de l'attitude consciencieuse, de l'esprit d'équipe et du souci d'efficacité qui ont présidé aux débats du Comité. Au sujet des projets de résolution que le Comité recommande à la Commission d'adopter il indique que les projets de résolutions E/CN.14/L.189 et E/CN.14/L.194 ont recueilli l'assentiment général; le projet de résolution E/CN.14/L.196 a suscité des réserves de la part d'une délégation, mais elles portaient sur le document E/CN.14/288, dont le Comité n'était pas saisi, et non sur le projet lui-même.

Le rapport du Comité I est adopté.

Rapport du Comité II (E/CN.14/C.2/3)

M. IGWE (Nigeria) présente le rapport en l'absence du Président et du Vice-Président du Comité II.

Le rapport du Comité II est adopté.

RAPPORT ANNUEL AU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL (E/CN.14/L.177 et Add.1, 2 et 3)  
(point 12 de l'ordre du jour) (suite).

Le PRESIDENT invite la Commission à examiner la première et la deuxième parties de son projet de rapport et rappelle que les quatrième et cinquième parties ont déjà été adoptées.

M. SYLLA (secrétariat) porte à la connaissance de la Commission diverses modifications qu'il y a lieu d'apporter au projet de rapport à la demande de certaines délégations et du représentant de l'UNESCO.

M. UNWIN (Royaume-Uni), M. Djim SYLLA (Mali) et M. SOW (Guinée) indiquent à leur tour qu'ils communiqueront au Secrétariat certaines corrections qu'ils voudraient voir apporter au rapport.

Le projet de rapport de la Commission sur sa sixième session au Conseil économique et social (E/CN.14/L.177 et Add.1, 2 et 3) sous réserve des modifications nécessaires, est adopté.

PROJETS DE RESOLUTIONS (E/CN.14/L.205, E/CN.14/L.206/Rev.1, E/CN.14/L.207/Rev.1)

Félicitations au secrétariat (E/CN.14/L.205)

M. SCHOKAIR (République Arabe Unie) présente le projet de résolution qui exprime la gratitude de la Commission envers le Secrétaire exécutif et son personnel pour leur contribution à la réussite de la sixième session.

Le projet de résolution (E/CN.14/L.205) est adopté.

Félicitations aux membres des Bureaux (E/CN.14/L.206/Rev.1)

M. SOW (Guinée) invite la Commission à adopter le projet de résolution qui traduit les remerciements de tous au Président, aux Vice-Présidents, ainsi qu'aux membres des Bureaux de la sixième session.

Le projet de résolution (E/CN.14/L.206/Rev.1) est adopté à l'unanimité

Remerciements à S.M.I. Hailé Selassié Ier, au peuple et au Gouvernement éthiopiens (E/CN.14/L.207/Rev.1).

M. ONWONA AYEMAN (Ghana) invite la Commission à adopter le projet de résolution, afin de marquer combien elle a apprécié le message de S.M.I. Hailé Sellassié Ier, qui a été une source d'inspiration pour tous, ainsi que la généreuse hospitalité du Gouvernement et du peuple éthiopiens.

Le projet de résolution (E/CN.14/L.207/Rev.1) est adopté.

Lidj. Endalkachew MAKONNEN remercie les membres de la Commission de la notion qu'ils viennent d'adopter et qu'il s'empressera de porter à la connaissance de S.M.I. Hailé Selassié Ier.

CLOTUE DE LA SESSION

Le PRESIDENT se fait l'interprète des Etats membres, membres associés et observateurs pour renouveler l'expression de leurs sentiments de sincère gratitude à S.M.I. l'Empereur d'Ethiopie pour l'accueil magnifique qui leur a été réservé à Addis-Abéba.

Leurs remerciements vont également au Secrétaire exécutif et à tous ses collaborateurs, qui apportent à l'accomplissement efficace de leur tâche une énergie et une intelligence hors de pair.

Le Président s'adresse ensuite à tous ses collègues, dont l'appui et l'esprit de coopération se sont révélés si précieux, au Commissaire à l'assistance technique qu'il prie de bien vouloir dire au Secrétaire général des Nations Unies combien les membres de la Commission apprécient l'intérêt toujours plus grand qu'il porte aux activités de la CEA, aux représentants des institutions spécialisées et des organisations intergouvernementales. Il lui est particulièrement agréable de rappeler l'offre du Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne d'organiser une Conférence des transports en avril, celle du Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique de contribuer au financement d'un réseau interafricain de télécommunications et les divers témoignages de générosité qui ont émané des Gouvernements de l'URSS, du Royaume-Uni et d'autres Gouvernements d'Etats observateurs.

Jamais auparavant, la maturité des Etats africains ne s'est manifestée aussi clairement qu'au cours de la session qui est sur le point de s'achever. Les délégations ont au faire abstraction de toutes les différences de langue, d'organisation économique ou d'idéologie politique et l'on peut dire que les travaux de la sixième session ont véritablement été placés sous le signe de l'unité et de la solidarité africaines.

M. GARDINER (Secrétaire exécutif) dit que le secrétariat tirera son inspiration, au cours de l'année à venir, des paroles si encourageantes du Président. La Conférence qui est sur le point de s'achever est la première de l'année : c'est maintenant que commence le labeur commun.

M. HOO (Sous-Secrétaire), Commissaire à l'Assistance technique rappelle que ses fonctions l'ont amené à s'intéresser de près à l'Afrique depuis 1946, lorsqu'il dirigeait le Département de la tutelle et des territoires non autonomes. Il disait alors à ses collaborateurs que leur mission essentielle devait être de faire en sorte que leur rôle n'eût plus de raison d'être : aujourd'hui, presque tous les territoires non autonomes sont des Etats

souverains, ayant accédé à l'indépendance beaucoup plus tôt qu'on n'osait l'espérer à l'époque. Cette même maxime, M. Hoo la répète à ses collaborateurs actuels des services d'assistance technique et il souhaite que, cette fois aussi, les résultats devancent les prévisions.

Le PRESIDENT déclare close la sixième session de la Commission économique pour l'Afrique.

La séance est levée à 11h. 30